

**Commission de la recherche du conseil académique**  
**Séance plénière 9 janvier 2025**

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Election du vice-président en charge de la recherche
- 2- Questions diverses

**Annexe**

Annexe 1 : Liste d'émargement

Annexe 2 : Profession de foi de Philippe Roux

Le quorum est atteint.

La séance est ouverte conformément aux dispositions statutaires par le Président du Cac Monsieur Serge Slama.

Conformément à l'article 26 des statuts de l'UGA, la commission de la recherche procède, sur proposition du Président de l'Université Grenoble Alpes, à l'élection du vice-président en charge de la recherche.

Philippe Roux présente son programme. Il est invité à répondre aux questions des conseillers.

Coriandre Vilain : comment vois-tu la façon d'améliorer la carrière des BIATSS ? Le ratio contractuels/titulaires est au moins à 35-38% de contractuels maintenant. Qu'envisages-tu pour pérenniser leur carrière ?

Philippe Roux : nous avons besoin, effectivement, de pérennité, d'outils durables et de création de postes. On peut s'interroger sur la marge de manœuvre dont nous disposerons à cet égard. Celle-ci dépendra notamment de notre pyramide des âges, des ressources que nous solliciterons auprès de la présidence, peut-être de notre capacité à ajuster certains investissements IDEX, en particulier ceux alloués à l'acquisition d'équipements. J'aimerais réserver une partie de l'appel d'offre équipements, non pas pour acheter des équipements, mais pour financer des IATS en BAP B, C, E. Je trouve particulièrement inspirant le modèle développé par d'autres institutions, comme l'EPFL qui a constaté que les ressources en ingénierie permettaient une meilleure durabilité des outils et machines. Pour ma part, je souhaiterais réserver une partie des budgets destinés à l'achat d'équipements afin de financer des IATS (Interventions d'Assistance Technique et Scientifique) dans les domaines BAP B, C, E. Cela permettrait d'optimiser l'usage de nos machines, en prolongeant leur durée de vie au-delà des limites fixées par les constructeurs et leurs garanties. Cette démarche, sur un budget d'un million à un million cinq alloué aux équipements, présenterait plusieurs avantages : elle renforcerait notre responsabilité écologique, un élément clé dans la réduction de notre empreinte carbone, tout en inscrivant nos pratiques dans une dynamique de durabilité. Cependant, la création de postes BIAT dans les catégories BAP B, C et E nécessite une réflexion approfondie. Doit-on passer par une unité de soutien à la recherche, une unité de service ? Comment structurer cette initiative ? Pour cela, j'ai besoin de votre expertise. Il faudra constituer des groupes de travail pour définir les modalités : où ces collaborateurs interviendront au quotidien ? comment leurs missions seront structurées ? qui seront leurs référents hiérarchiques et quelles trajectoires professionnelles leur proposer ? Par ailleurs, je propose que cette unité de service prenne également le rôle d'une ressourcerie pour le matériel obsolète. Les machines arrivées en fin de vie pourraient être partiellement réutilisées : récupération de cartes électroniques, écrans ou autres composants, qui serviraient ensuite à entretenir les équipements encore en fonction dans nos laboratoires. Cela ne répond que partiellement à la question, mais je crois fermement à l'idée d'inscrire les carrières BIAT dans une vision durable, en évitant autant que possible les contrats précaires. Les moyens pour y parvenir restent à définir.

Olivier Gallo-Lavallée : tu as mentionné la recherche éco-responsable. Pourrais-tu nous en dire un peu plus sur ce que tu entends précisément par ces termes ? Au sujet de l'approche transdisciplinaire, quelle place souhaites-tu donner aux EC et C ? Tu as parlé de la nécessité de réparation, un sujet essentiel. Mais je pense qu'un autre volet tout aussi fondamental concerne le contenu même de nos recherches et la manière dont elles sont conduites. Permettre à ceux qui portent la responsabilité de ces transformations d'avoir les moyens de les mener est primordial. Comment vois-tu l'intégration de cette approche, tout en veillant à préserver un espace pour les chercheurs et chercheuses qui souhaitent continuer à mener des recherches disciplinaires ? Cela implique également de créer une véritable bouffée d'air pour les laboratoires. Or, cette dynamique ne peut pas reposer uniquement sur une autonomie totale des laboratoires, car cela risque d'entraîner des disparités. Ce que je vise ici, ce n'est pas seulement une acculturation progressive, mais une réflexion collective sur le fond de nos recherches et leur structuration. Sur un sujet connexe, j'ai entendu qu'un partenariat aurait été conclu avec TotalEnergies, mais je ne suis pas certain de la fiabilité de cette information. Si ce partenariat existe, quelles en sont les implications ? Et pour l'avenir, quels types de collaborations envisageons-nous dans ce cadre ? Quelles précautions devrions-nous prendre pour gérer ces partenariats en veillant à préserver nos valeurs, notre indépendance scientifique et la cohérence de nos objectifs de recherche ?

Philippe Roux : en ce qui concerne mon expérience en matière d'éco-responsabilité, elle s'appuie principalement sur le pilotage de l'unité ISTerre. Nous avons travaillé avec une équipe de 300 à 320 personnes, mais transposer cette démarche à une échelle beaucoup plus grande, avec 10 800 personnels et 58 000 étudiants, exige une certaine humilité. Toutefois, à la vice-présidence recherche, nous serons épaulés par des experts qui se sont déjà penchés sur ces enjeux. Avant de chercher à instaurer une gestion de la recherche éco-responsable à grande échelle, il est essentiel d'harmoniser les niveaux de sensibilisation et d'action au sein des 75 unités du site. Actuellement, les disparités sont

importantes. Certaines communautés sont très énergivores ou émettent beaucoup de gaz à effet de serre, tandis que d'autres sont beaucoup moins impactantes. Pour avancer, nous devons garantir une base commune de sensibilisation, notamment via des formations sur les bilans de gaz à effet de serre, l'usage des jeux sérieux ou encore des pratiques d'achat et de déplacement plus responsables. J'aimerais voir une charte éco-responsable adoptée par l'ensemble des unités du site, mais cela nécessite des compétences et du temps. À ISTerre, il nous a fallu deux à trois ans pour faire adopter une charte approuvée par 75 % du personnel avec un taux de participation équivalent. Ce type de démarche ne peut être piloté uniquement par une équipe dirigeante. Il faut embarquer tout le monde dans cette dynamique.

Sur la question des actions coercitives ou incitatives, là encore, les tutelles ont un rôle clé à jouer. À ISTerre, nous avons constaté qu'il était difficile d'imposer des changements lorsque les directeurs d'unité ne sont pas les responsables hiérarchiques des chercheurs. Si on n'est pas dans la politique des petits pas, en mettant progressivement en place des actions qui gagnent en légitimité, cela ne fonctionnera pas. J'attends que les tutelles aient des messages clairs. J'attends du CNRS des messages clairs de ses dirigeants, comme ceux de Nicolas Arnault, directeur de l'INSU, qui pourrait donner aux directeurs d'unités la légitimité nécessaire pour instaurer des mesures, qu'elles soient incitatives ou contraignantes. J'attends de l'UGA la même action, que les DU aient la possibilité de jouer un rôle plus affirmé dans la réduction des bilans énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, concernant l'éthique de la recherche, question cruciale : un laboratoire peut-il décider des thématiques sur lesquelles les chercheurs ont le droit de travailler ? À ISTerre, cette question a été posée aux personnels en 2021-2022, et la réponse des équipes a été non. La direction n'a pas le droit de s'imposer dans le choix des thématiques. Cela dit, les choses évoluent. Une sensibilisation progressive, soutenue par des initiatives comme le COMEX du CNRS, contribue à orienter les recherches vers des pratiques plus responsables. Au sein d'ISTerre il y a un consortium C-SCOPE, renouvelé tous les 5 ans et financé par des entreprises pétrolières, qui soutenait autrefois des recherches axées sur la pérennité des réservoirs d'hydrocarbures. Aujourd'hui, ces recherches s'élargissent à des sujets hors du périmètre hydrocarbures comme les glaciers, les volcans ou encore la gestion des pollutions. Je constate une transition, en cours, bien que lente. Je crois qu'il est crucial de ne pas exclure les acteurs controversés, comme les grandes compagnies pétrolières, mais de les confronter à nos préoccupations. Par exemple, en novembre, nous avons organisé un grand séminaire avec un dirigeant de la SEG, une institution influente dans l'exploration pétrolière. Bien que cette démarche ait été questionnée en interne, elle a permis d'avoir des échanges francs et de mettre ces acteurs face à leurs responsabilités. Refuser de dialoguer serait, selon moi, une occasion manquée d'éducation, de réflexion et de progrès. En résumé, bien que mes réponses s'appuient largement sur mon expérience d'ancien directeur d'ISTerre, elles doivent être discutées à une échelle plus large, au niveau du site, pour garantir une cohérence et une légitimité dans nos actions futures.

Gaëlle Dechamp : j'ai une question sur la politique des Key-labs du CNRS, qui peut être interprétée par la réduction des subventions pour 75% des petits laboratoires. Est-ce que ça veut dire une recherche à deux vitesses ? Par ailleurs, j'aimerais réagir à une petite phrase que tu as mise dans ta présentation sur la volonté de la parité homme-femme. Je vais être provocatrice, mais quand on vous voit tous les deux, quand on réfléchit à qui est le Président et qui sont les VP centraux, on a un peu de mal à y croire. Je voulais un peu ta réaction là-dessus.

Philippe Roux : je suis très attaché à la parité. Mon équipe de direction à ISTerre était paritaire. Quand je regarde les VP qui accompagnent l'équipe présidentielle, il y a quand même beaucoup de femmes. La VP recherche inclut bien plus qu'un simple ratio. Si l'on considère les relations internationales avec Caroline, ou encore Julie, Sabine, Sophie, et d'autres collègues, on voit une représentation féminine significative. Cela s'étend également à des domaines comme la VP RH, l'ingénierie ou l'innovation. Il est vrai que, dans ce cadre, le poste de responsable — celui qui rendra compte devant la commission recherche — reviendra à un homme, c'est-à-dire à moi. Cela ne change pas la dynamique collective au sein d'une équipe VP marquée par une forte implication des femmes, et je compte beaucoup sur cette

richesse. Sur le sujet de la parité homme-femme, je resterai extrêmement vigilant, en particulier sur les concours, les recrutements et les promotions. Avec l'aide de Serge et de la commission recherche, nous veillerons à ce que ces enjeux soient intégrés dans toutes nos décisions, avec un suivi rigoureux pour garantir un traitement équitable et respectueux des principes de parité.

Serge Slama : Je pense que ce sujet relève principalement du périmètre du CAC restreint, et non du nôtre. À ce propos, je propose d'instaurer une co-présidence homme-femme au sein du CAC. J'y suis tout à fait favorable. Bien entendu, cela nécessiterait une modification des statuts, mais je n'y vois aucun inconvénient. Je suis un fervent partisan du partage des responsabilités, donc je suis tout à fait prêt à partager cette fonction immédiatement si cela est décidé. D'ailleurs, tout au long de mon parcours, j'ai été encadré principalement par des femmes, que ce soit pendant ma thèse ou dans les diverses directions où j'ai travaillé. Mon laboratoire actuel est dirigé en co-direction homme-femme, et c'est un modèle que je soutiens pleinement. Ceux qui me connaissent bien, notamment au sein de la commission recherche, savent que j'ai souvent plaidé pour des co-directions. C'est une démarche que j'ai toujours encouragée et que je continuerai à promouvoir.

Sonia Kerfa : J'ai une proposition à formuler. Puisque nous avons évoqué la création de groupes de travail — même si je suis arrivée en retard et que je n'ai pas tout suivi —, je pense qu'il serait pertinent de mettre en place un groupe de réflexion spécifiquement dédié à la question des biais. Il est important de souligner que, malgré la meilleure volonté du monde, nous pouvons être influencés par des biais sexistes. C'est une réalité qu'il faut reconnaître pour pouvoir agir. Mais au-delà de cela, il existe aussi d'autres biais, comme les biais racistes, de classe, ou encore culturels. La mise en place d'un groupe de travail sur ces thématiques permettrait d'aborder ces questions de manière structurée et constructive. Cela s'inscrirait aussi dans notre ambition d'avoir une dimension internationale et d'attirer des chercheurs du monde entier. Dans de nombreuses universités prestigieuses, ces biais sont étudiés et pris en compte dans les pratiques académiques. Nous pourrions parfaitement nous inspirer de ces travaux pour nous positionner à leur hauteur. Attirer des chercheurs internationaux ne se résume pas à offrir un cadre de travail ou des conditions matérielles intéressantes. Cela passe aussi par une manière de penser plus inclusive et une réflexion profonde sur nos pratiques.

Philippe Roux : l'UGA a une VP en charge de la parité, des discriminations. Elle était venue nous faire une très belle présentation en AG à ISTerre, très intéressante. Quand j'étais aux États-Unis, donc avant 2005, tous les ans, on avait une formation obligatoire sur la parité, la discrimination. Il me semble que c'était déjà dans l'air du temps de l'UGA de demander à l'ensemble des personnels permanents, non permanents de l'UGA de se former. Ce n'était pas forcément la méthode la plus engageante ou conviviale, mais cela avait au moins le mérite d'initier une prise de conscience sur certaines attitudes et de lever quelques-uns des biais qui nous compliquent la vie au quotidien. Je ne sais pas si c'est la solution idéale, mais c'est une piste sur laquelle nous pourrions continuer à travailler, car elle me semble bénéfique dans l'ensemble. Concernant les Key Labs, je suis curieux de voir comment ces histoires d'"étoiles" vont réellement fonctionner. J'ai du mal à croire qu'un tel système puisse prospérer, surtout s'il consiste à "déshabiller Paul pour habiller Jacques". Du côté de l'UGA, il faudra réfléchir à notre gestion de cette situation. Peut-être cela pourrait-il être une opportunité pour l'université, en tant qu'hébergeur d'un grand nombre de laboratoires, d'affirmer une position plus universitaire vis-à-vis des UMR. Cependant, il est crucial de veiller à ne pas laisser sur le bord de la route des laboratoires qui risquent de souffrir d'un manque de moyens ou d'une dépréciation parce que le CNRS aura choisi de privilégier des unités plus grandes. Je comprends que le CNRS veuille récupérer les réserves financières de nos laboratoires, comme les fameux 10 %, pour les réinjecter dans la recherche de manière centralisée. Je n'y suis pas opposé, en théorie. Mais priver certains laboratoires de leur dotation pérenne pour la redistribuer à d'autres, sous prétexte qu'ils ont désormais une "étoile", me semble problématique. J'attends de voir comment cela va se concrétiser, mais j'ai le sentiment que ce type de décisions risque de mobiliser de nombreuses personnes dans la rue. En résumé, je reste prudent et attentif à la manière dont les choses évolueront.

Benoît Rey : que faut-il faire pour institutionaliser la parité ?

Serge Slama : il faut changer les statuts.

Manolis Perrot : il faut même un décret depuis que l'UGA est grand établissement.

Serge Slama : cela pourrait être un peu compliqué. Mais après, on peut très bien envisager une réforme statutaire qui ne relève pas de ma compétence, je le redis. En tout cas, je suis toujours favorable à partager les fonctions. Je suis même favorable à avoir un co-président de l'université. Cela pourrait changer radicalement les choses mais je crois qu'on n'y est pas encore.

Jérémie Klein : un sujet absent de la présentation, mais qui mérite réflexion, est celui des partenariats dans le domaine de l'armement et de la recherche à Grenoble, notamment à l'UGA. Il serait pertinent de s'interroger sur ces collaborations, particulièrement en ce qui concerne l'intelligence artificielle (IA), avec des initiatives comme la chaire Deep Red, financée par Lynred. Cet organisme est directement impliqué dans des recherches ayant des applications dans l'armement. D'autres partenariats soulèvent également des questions éthiques, comme celui avec l'université Ben-Gourion du Néguev, en Israël, une institution étroitement liée aux politiques de l'État israélien. De manière plus large, des interrogations se posent également sur les collaborations avec des entités comme la DGA, dans un contexte où les armes produites en France sont retrouvées dans des zones de conflit telles que le Soudan, la Palestine ou la Russie. Ces exportations s'inscrivent dans un débat global sur la responsabilité des institutions publiques et académiques dans de tels processus. Ma question est donc la suivante : quelle politique souhaitez-vous adopter concernant les liens entre la recherche menée à l'UGA et l'industrie de l'armement ? Plus précisément, comment envisagez-vous de gérer ces partenariats à la lumière des enjeux éthiques, des responsabilités institutionnelles et des attentes de la communauté académique ?

Philippe Roux : c'est une question complexe, et je ne suis pas certain de pouvoir y répondre de manière exhaustive en quelques mots. Lorsqu'on évoque l'éthique de la recherche, que ce soit dans le domaine de l'énergie ou du pétrole, on peut légitimement s'interroger sur son application à des thématiques telles que le développement de détecteurs pour sous-marins ou d'autres technologies à potentiel militaire. Pour être transparent, j'ai moi-même travaillé sur ce type de thématiques lors de ma carrière aux États-Unis, notamment sur la détection de cibles enfouies. Je ne sais pas répondre en deux mots. Je pense que cette thématique mérite d'être discutée de manière collégiale, dans le cadre d'un groupe de travail dédié. Ce groupe pourrait réfléchir à notre positionnement institutionnel sur ces collaborations, que ce soit à l'échelle internationale ou dans le cadre de partenariats avec des entités comme Thalès ou la DGA. Avant de me prononcer, j'aimerais disposer d'un panorama clair des travaux actuellement menés à l'UGA dans ce domaine, afin d'évaluer dans quelle mesure ils pourraient poser des problèmes éthiques ou nuire à l'image de l'université. Je préfère répondre de manière honnête, même si cela peut sembler évasif, plutôt que de donner une réponse tranchée sans une analyse approfondie.

Serge Slama : je proposerais une réponse qui distingue le global et le local. Il s'agit avant tout d'un problème politique français. En théorie, il existe déjà des dispositions légales qui interdisent l'exportation d'armement vers des pays commettant des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité. Ces textes doivent être appliqués rigoureusement, car la France ne peut pas, en droit, participer à des génocides ou à des crimes de masse. Or, nous savons que dans la pratique, il y a des lacunes, des "trous dans la raquette", et ces principes ne sont pas toujours respectés. Sur le plan local, le CAC élargi pourrait déposer une motion visant à encourager les laboratoires à faire preuve de vigilance sur cette question. Concernant les collaborations avec des universités étrangères, je pense qu'il est important d'étudier chaque cas de manière approfondie. Il est facile de critiquer, mais il ne

faut pas généraliser. Par exemple, en Israël, certaines universités ne soutiennent pas les politiques actuelles du gouvernement, notamment celles de Netanyahu, et elles méritent d'être distinguées. Dans certains cas, ces institutions recherchent même un soutien international pour résister à ces politiques. Cela dit, je ne connais pas en détail l'université Ben-Gourion du Néguev, et il serait nécessaire d'obtenir des éléments concrets avant de tirer des conclusions. Il ne faut pas confondre les responsabilités des institutions académiques avec celles des États auxquels elles appartiennent. Par exemple, l'UGA n'est pas responsable de la politique d'immigration menée par certaines figures politiques françaises. Nous devons donc éviter de mélanger les niveaux de responsabilité. Par ailleurs, je pense que ce sujet ne relève pas des compétences de cette commission.

Manolis Perrot : pour donner des précisions sur l'université Ben-Gourion, les étudiants qui peuvent partir 1 an en tant que réservistes dans leur emploi vont avoir des bourses spéciales. Il y a également des interactions entre un hôpital militaire et l'université à côté pour la formation.

Claire Rome : j'ai des questions en rapport avec les key-labs. Lorsque les instituts décideront de fermer certains laboratoires — car on leur retire leur label —, que deviendront les petits laboratoires qui perdront leur reconnaissance du CNRS, voire de l'INSERM ? Quelle marge de manœuvre avez-vous à l'université pour ces structures et ces chercheurs qui risquent de se retrouver sans soutien ? Et quel est le rôle de M. Petit, en tant que responsable du CNRS, dans ce processus ?

Philippe Roux : je ne savais pas que l'Inserm avait également l'intention de mettre des étoiles sur des laboratoires.

Claire Rome : il ne s'agit pas nécessairement d'étoiles, mais d'adopter une politique qui semble similaire, ce qui paraît assez logique. L'INSERM n'aura pas la même approche, mais il semble que cela aille dans la même direction.

Philippe Roux : c'est une excellente question. Nous sommes encore dans une phase de découverte et, pour être honnête, un peu stupéfaits par ces annonces. D'après ce que j'ai compris via mon institut, l'INSU — l'un des dix instituts du CNRS — il ne semble pas y avoir une adhésion unanime à la politique d'Antoine Petit. La mise en place des "key-labs" devrait être nuancée par des appels à projets programmatiques définis par chaque institut, ce qui pourrait permettre de compenser la baisse des dotations pérennes pour certains laboratoires. J'attends de voir comment cela va évoluer. Ayant siégé au comité national, en section 18, je sais à quel point nous étions attachés à notre indépendance et à notre manière de répondre aux injonctions venues d'en haut. Cette année, les sections du CNRS sont renouvelées. J'espère que nos collègues de toutes les unités se mobiliseront pour se porter candidats et défendre les petits laboratoires, ceux qui ne bénéficient pas d'évaluations élogieuses. Car c'est à ce niveau-là que tout va se jouer. Peut-être que cette situation offre aussi une opportunité pour les universités de reprendre un peu de contrôle au niveau local, en soutenant les laboratoires qui ont souffert du désintérêt de leur tutelle. Je ne sais pas encore comment les choses vont se passer, mais j'observe attentivement. L'évaluation de l'HCERES sera déterminante. Il est absurde de croire qu'un laboratoire devient soudainement meilleur ou moins bon du jour au lendemain selon qu'il ait reçu ou non une "étoile". L'HCERES, par ses évaluations par les pairs, devra expliquer pourquoi certains laboratoires n'en obtiennent pas, et pourquoi ils ne peuvent prétendre à des dotations pérennes. Nous avons une année devant nous pour réfléchir à notre réponse face à cette directive. Personnellement, je doute que l'on ferme réellement des laboratoires. Évidemment, retirer le financement rend leur fonctionnement très difficile, mais je ne suis pas certain que le CNRS ait, juridiquement, le pouvoir de forcer un agent à quitter son unité.

Serge Slama : je crois qu'au CNRS, oui, chez les universitaires, non.

Claire Rome : il y a déjà un an on entendait dans les discours que si vous restiez dans une unité qui n'est pas labellisée CNRS, vous n'auriez plus de moyens. Vous devrez vous débrouillerez seul sans ressources, sans reconnaissance.

L'échange avec les conseiller est clos.

Philippe Roux conclut : je vous ai présenté mon parcours, mon projet, mes engagements, mes propositions en termes de gouvernance, de transformation écologique. Je vous prie de bien vouloir vous prononcer par rapport à cela. Cette décision est à prendre aujourd'hui. Soyez sûr que si vous me donnez votre confiance, je serai pleinement engagé pour soutenir tous les acteurs de l'UGA. Je vous remercie.

Les conseillers sont invités à se présenter pour procéder au vote à bulletin secret (avec passage par l'isoloir).

Au premier tour de scrutin, la majorité requise est la majorité absolue des membres présents ou représentés de la commission de la recherche du conseil académique.

**Résultat du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :**

Membres en exercice	46
Membres présents	31
Membres représentés	13
Nombre de votants	44
Voix favorables	21
Voix défavorables	18
Abstention	5

La proposition soumise n'ayant pas obtenu la majorité absolue des membres présents ou représentés de la commission de la recherche du conseil académique, un second tour de scrutin est effectué.

Au second tour, la majorité requise est la majorité absolue des suffrages exprimés.

**Résultat du second tour de scrutin :**

Membres en exercice	46
Membres présents	31
Membres représentés	13
Nombre de votants	44
Voix favorables	20
Voix défavorables	17
Abstention	7

Au regard des votes, Monsieur Philippe Roux est élu aux fonctions de vice-président en charge de la recherche de l'UGA.

**Questions diverses**

Olivier Gallot-Lavallée rappelle un souhait formulé il y a un an concernant le calendrier des instances : nous souhaiterions qu'ils apparaissent sur ADE pour que nos collègues dans les UFR aient aussi une visibilité sur notre présence et sur la tenue des conseils. En outre, on peut faire des exportations, notamment dans Zimbra.

Catherine Faivre : la question a été posée à la DAJL lors d'une instance. Le service en charge de l'application nous a répondu qu'il n'était pas si aisé à mettre en place et cela pourrait poser des difficultés aux personnalités extérieures qui n'ont pas d'accès.

Serge Slama : je suis d'accord sur le principe.

La direction de la DAJL s'engage à reformuler la demande auprès des services qui gèrent ADE et Zimbra et la réponse qui aura été faite sera communiquée aux conseillers.

La séance est levée.